Nations Unies S/2020/353



Conseil de sécurité

Distr. générale
4 mai 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 1er mai 2020, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de l'exposé de M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, ainsi que des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Chine, de la France, de l'Allemagne, de l'Indonésie, du Niger, de la Fédération de Russie, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de l'Afrique du Sud, de la Tunisie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis d'Amérique et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence convoquée le mercredi 29 avril 2020. Le représentant de la République arabe syrienne a également fait une déclaration.

Conformément à la procédure définie dans la lettre datée du 2 avril 2020, adressée aux Représentantes permanentes et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/273), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la maladie à coronavirus (COVID-19), le texte de l'exposé et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Sven **Jürgenson**

20-06371 (F) 040520 110520





Annexe I

Exposé de M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie

Le mois dernier, les membres du Conseil de sécurité ont appelé toutes les parties à garantir une période de calme durable dans tout le pays et réaffirmé la nécessité de mettre pleinement en oeuvre la résolution 2254 (2015). Ce signal du Conseil est arrivé à point nommé, après l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial immédiat et mon propre appel à un cessez-le-feu national en Syrie et à un effort massif pour lutter contre la maladie à coronavirus (COVID-19). J'en appelle aujourd'hui au Conseil pour qu'il préserve cette unité de vues.

Je suis résolument convaincu que la Syrie a besoin d'un accord de cessez-le-feu qui se traduise par un calme durable et qui soit de portée nationale – un accord qui interdise toute nouvelle attaque de part et d'autre des lignes de contact et qui permette aux Syriens d'avoir accès aux équipements et aux ressources nécessaires pour combattre la COVID-19. Nous ne pouvons pas nous permettre de déclencher des hostilités, qui entraîneraient sans aucun doute une nouvelle vague de déplacement des communautés vulnérables – comme nous avons pu le voir avec effroi il y a seulement deux mois. Nous ne pouvions pas nous permettre un tel scénario avant la pandémie; et aujourd'hui le prix à payer n'en serait que plus lourd.

Au cours du mois écoulé, j'ai maintenu des contacts actifs avec les parties syriennes. Je me suis également entretenu avec les Ministres des affaires étrangères et les hauts fonctionnaires de toute une série d'acteurs clefs, parmi lesquels la Russie, la Turquie et l'Iran, dont les Ministres des affaires étrangères se sont récemment réunis virtuellement; les États-Unis, l'Union européenne et de nombreux États européens, ainsi que la Ligue des États arabes et plusieurs pays arabes. Je les remercie tous de leur appui à mes efforts pour encourager des progrès sur le front politique et pour maintenir en place les accords de cessez-le-feu. Je vais continuer de m'impliquer activement auprès de ces interlocuteurs et d'autres dans les jours et les semaines à venir.

Je me félicite qu'un calme réel se soit instauré dans de nombreuses régions de la Syrie, en particulier comparé aux pics de violence des années précédentes. Il n'y a pas eu d'offensives de grande envergure ni de nouveaux déplacements depuis le début du mois de mars. Les accords russo-turcs sont respectés dans le nord-ouest du pays, et je constate une évolution positive sur le terrain, y compris par rapport aux accords précédents. Les affrontements sont de faible intensité.

Six patrouilles mixtes russo-turques ont eu lieu. Elles se sont heurtées à des résistances, mais des réponses ont aussi été apportées à ces pierres d'achoppement.

J'appelle toutes les parties concernées à lutter contre les groupes terroristes mis au ban par la communauté internationale de manière concertée et ciblée afin de ne pas compromettre le calme actuel et la réponse à la COVID-19, et en veillant au plein respect du droit international humanitaire et à la protection des civils.

Je signale également que les différents accords de cessez-le-feu entre la Russie, la Turquie et les États-Unis dans le nord-est continuent eux aussi, dans l'ensemble, d'être respectés.

Mais il s'agit d'un calme précaire et fragile tant dans le nord-ouest que dans le nord-est de la Syrie, et un risque d'escalade continue de planer en permanence sur la Syrie. Pas plus tard qu'hier, une bombe a explosé dans un marché d'Afrin, tuant, semble-t-il, une quarantaine de personnes. Les conditions de sécurité dans le sud de la Syrie sont préoccupantes. La résurgence inquiétante de l'État islamique d'Iraq et

du Levant dans les zones désertiques du centre et de l'est de la Syrie se poursuit. Je suis également préoccupé par les informations selon lesquelles il y a eu des frappes aériennes israéliennes dans les faubourgs de Homs et de Damas, la plus récente ayant été signalée lundi dernier.

Le Gouvernement syrien a continué à prendre des mesures de plus en plus importantes pour lutter contre la COVID-19, tout comme l'ont fait, dans les zones qui ne sont pas sous le contrôle du Gouvernement, la Coalition nationale syrienne et d'autres autorités *de facto*. Les donateurs internationaux ont promis et fourni une assistance financière et matérielle. Le Secrétaire général adjoint Lowcock informera le Conseil cet après-midi des efforts déployés par le système des Nations Unies pour accroître les capacités de dépistage et de traitement de la COVID-19 en Syrie.

Bien que les tests de dépistage restent limités, le nombre de cas de COVID-19 officiellement recensés en Syrie est relativement faible : 42 cas signalés dans les zones contrôlées par le Gouvernement, un cas dans le nord-est et aucun cas dans le nord-ouest. Nous espérons tous que ces chiffres resteront peu élevés, mais en Syrie comme dans tous les pays, il y a un risque majeur d'épidémie de COVID-19. Les tendances des prochaines semaines seront déterminantes, tout comme l'accélération des capacités de dépistage et de traitement dans tout le territoire de la Syrie, ainsi que le partage des informations entre toutes les parties.

La Syrie est confrontée à de nombreux défis susceptibles de paralyser la réponse à la pandémie. Elle n'a pas non plus de professionnels de la santé, d'équipements et de fournitures médicales en nombre suffisant. Après neuf années de conflit armé, le système de santé est très affaibli dans certaines régions et totalement détruit dans d'autres. Nous avons tous vu les récentes conclusions de la Commission d'enquête mise en place par le Secrétaire général, qui viennent nous rappeler de manière effroyable ce qui s'est passé pendant ce conflit.

Je veux ici réaffirmer la nécessité que les organismes humanitaires bénéficient d'un accès total, continu et sans entrave, par tous les moyens possibles, notamment un meilleur accès à travers les lignes de conflit et les frontières.

Dans le cadre des efforts mondiaux qui sont mis en place, le Secrétaire général a appelé à la levée des sanctions qui pourraient compromettre la capacité du pays à garantir l'accès aux denrées alimentaires, aux fournitures médicales essentielles et à l'assistance médicale pour répondre à la pandémie de COVID-19 ; des besoins que confirme le Gouvernement syrien. L'ONU et moi-même, personnellement, avons pris contact directement avec les États concernés afin que toutes les exemptions aux sanctions nécessaires à l'action humanitaire continuent d'être délivrées et pleinement mises à profit pour lutter contre la pandémie de COVID-19. Je prends acte de la réponse positive de plusieurs pays Membres des Nations Unies à cet égard.

En ce qui concerne la situation économique à présent, après neuf ans de conflit et tout un éventail de facteurs et de mesures, la Syrie se trouve dans une situation économique extrêmement grave. Entre autres tendances signalant une aggravation, il y a eu récemment des hausses de prix et des pénuries importantes. Les mesures que les autorités ont prises à juste titre pour combattre la COVID-19 en Syrie ont, comme dans tous les pays, également eu un impact économique.

Voilà longtemps que j'exhorte les parties à procéder à des libérations massives et unilatérales de personnes détenues ou enlevées et à prendre des mesures plus énergiques en ce qui concerne les personnes portées disparues. La pandémie rend cet impératif humanitaire plus urgent que jamais. Je continue d'appeler instamment le Gouvernement syrien et toutes les autres parties syriennes à suivre l'exemple d'autres gouvernements à travers le monde et à libérer les détenus. C'est vraiment une nécessité dans la panoplie d'efforts pour endiguer la propagation du virus en Syrie.

Lundi, au cours des consultations que j'ai eues, dans le cadre de notre bureau d'aide à la société civile, avec des acteurs de la société civile venus de toutes les régions de Syrie, y compris de nombreuses organisations non gouvernementales médicales et d'autres organisations de terrain, tous ont évoqué la nécessité d'une mobilisation en Syrie pour lutter contre la COVID-19. Ces acteurs font tout ce qu'ils peuvent pour sensibiliser et aider les communautés locales. Ils incarnent la variété des difficultés rencontrées dans les différentes parties du pays, et tous se sont dits convaincus que l'on pouvait et que l'on devait faire plus pour soutenir les efforts en cours.

Le Conseil consultatif des femmes syriennes se réunit pratiquement chaque semaine depuis l'apparition du risque posé par la crise de COVID-19. J'ai parlé avec ses membres hier. Elles ont exprimé leur soutien à un cessez-le-feu durable dans tout le pays, et le souhait que l'accès du personnel médical et l'approvisionnement en nourriture, en médicaments, en fournitures et équipements médicaux à toutes les régions de la Syrie soient accordés sans délai ni entrave. Elles ont souligné que les femmes sont au premier plan des initiatives communautaires visant à sensibiliser à la propagation de la COVID-19 et à la prévenir, et ont expliqué comment elles assument des responsabilités supplémentaires de soins à domicile en raison des restrictions de circulation. Elles ont également noté un risque accru de violence domestique dans les lieux isolés et une crainte de la marginalisation potentielle des femmes, la réponse à la COVID-19 poussant progressivement certaines d'entre elles à assumer des rôles plus traditionnels. Elles ont souligné que rien ne devait entraver l'avancement du processus politique, conformément à la résolution 2254 (2015).

À cet égard, j'ai informé le Conseil le mois dernier que l'ordre du jour de la prochaine session de la Commission constitutionnelle avait été convenu entre les coprésidents. Il sera important de procéder ensuite à une discussion de fond durant le prochain cycle. La Commission m'a clairement indiqué lors de nos échanges que la conclusion d'un accord au cours de cette session sur les fondations et principes nationaux n'est pas une condition préalable pour passer à d'autres questions au cours des sessions ultérieures. Je reste en contact régulier avec la Commission sur la manière de reprendre les réunions à Genève dès que la situation le permettra. J'ai également été en contact avec les membres de la société civile de la Commission, un contact que je vais maintenir. Nous essayons encore de déterminer si des travaux préparatoires peuvent avoir lieu dans l'intervalle. J'exhorte tous les membres à se préparer avec diligence à la reprise des travaux.

Je réitère mon appel en faveur d'un cessez-le-feu national et d'un effort tous azimuts pour que, dans l'ensemble du pays, les Syriens aient accès aux équipements et aux ressources nécessaires pour combattre et traiter la COVID-19. Je suis prêt à travailler avec le Gouvernement, l'opposition et tous les acteurs compétents sur le terrain, ainsi qu'avec les pays clés ayant une autorité et une influence. J'invite instamment tous les acteurs compétents à œuvrer de concert pour soutenir une accalmie durable et aider à intensifier la réponse à la pandémie. C'est la seule voie responsable et la seule qui puisse ouvrir la voie à des progrès dans le cadre du processus politique plus large de mise en œuvre de la résolution 2254 (2015). Il n'y a pas de solution militaire à la crise syrienne. Nous devons agir sur la base de notre humanité commune, contribuer à instaurer la confiance – y compris par des mesures réciproques – et commencer à avancer vers un règlement politique qui puisse répondre aux aspirations légitimes du peuple syrien et rétablir pleinement la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance de la Syrie.

Annexe II

Déclaration de M. Yao Shaojun, Représentant permanent adjoint par intérim de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen pour son exposé, et je salue la participation de l'Ambassadeur Ja'afari à la présente réunion.

La situation en matière de sécurité est restée généralement stable dans le nord-ouest de la Syrie depuis que la Russie et la Turquie ont convenu d'un accord de cessez-le-feu le 6 mars, à la suite d'efforts diplomatiques. Ces efforts sont favorables au processus politique et doivent se poursuivre. Tandis que la maladie à coronavirus (COVID-19) se répand dans le monde entier, les pays du Moyen-Orient, y compris la Syrie, sont exposés au risque d'une épidémie. Dans ce contexte, le Secrétaire général, M. Pedersen et d'autres envoyés de l'ONU au Moyen-Orient ont lancé plusieurs appels en faveur d'un cessez-le-feu. La Chine attache une grande importance à ces appels et demande aux parties de promouvoir activement un dialogue politique inclusif, de gagner du temps dans l'optique de la prévention et de l'endiguement de la COVID-19, et de créer des conditions propices à des solutions politiques. Nous notons que la réunion des Ministres des affaires étrangères du processus d'Astana a eu lieu la semaine dernière. Nous pensons que ces discussions aideront à relever les multiples défis en Syrie.

En attendant, il faut s'attaquer avec efficacité à la question de la lutte contre le terrorisme à Edleb. Je rappelle que l'Envoyé spécial a déclaré qu'il est également possible et nécessaire, dans le contexte actuel, d'envisager une action antiterroriste concertée plus ciblée. Nous partageons cet avis. Les informations montrent que des groupes terroristes continuent de perpétrer des attentats à Edleb et constituent une menace permanente pour la paix et la stabilité du nord-ouest de la Syrie, ce qui est inacceptable. Nous ne pouvons pas laisser les terroristes profiter du cessez-le-feu pour se renforcer. Nous appelons toutes les parties concernées à rechercher une solution globale et à long terme à la question d'Edleb par le biais du dialogue et la négociation.

Notre position a toujours été de soutenir une solution politique au conflit en Syrie. Nous apprécions les efforts inlassables de l'Envoyé spécial, surtout en ces temps difficiles. Nous encourageons les parties syriennes à maintenir le dialogue et à travailler ensemble au sein de la Commission constitutionnelle pour les intérêts du peuple et pour l'avenir de la Syrie. La Commission constitutionnelle doit être indépendante et ne subir aucune ingérence étrangère. Le processus politique doit être dirigé et contrôlé par les Syriens, conformément à la résolution 2254 (2015). La souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie doivent être maintenues.

La Chine suit de très près l'incidence que la pandémie de COVID-19 pourrait avoir en Syrie. Nous apprécions les efforts déployés par le Gouvernement syrien pour prendre des mesures responsables et énergiques afin de lutter contre le virus, et nous continuerons à offrir notre soutien. Dans le même temps, nous sommes sérieusement préoccupés par l'impact négatif des sanctions unilatérales sur la capacité des pays à répondre à la pandémie. Étant donné que le Conseil tiendra une autre séance cet après-midi sur la situation humanitaire en Syrie, nous y en dirons davantage sur cette question.

Annexe III

Déclaration de M. Nicolas de Rivière, Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie tout d'abord l'Envoyé spécial Pedersen pour son exposé. Tout d'abord, permettez-moi de faire écho à son appel en faveur d'un cessez-le-feu national immédiat, complet et durable en Syrie. C'est une priorité absolue dans le contexte de la maladie à coronavirus (COVID-19).

La France est profondément préoccupée par l'instabilité croissante partout en Syrie. La situation dans le nord-ouest est particulièrement préoccupante et nous continuerons à suivre de près son évolution. Même si le cessez-le-feu tient globalement pour l'instant, les bombardements se poursuivent et les renforcements militaires de part et d'autre sont particulièrement préoccupants. Il est essentiel que le régime et ses alliés ne relancent pas une offensive.

Les groupes terroristes continuent de représenter une menace sérieuse pour la sécurité internationale. C'est le cas dans le nord-est, où la menace importante de Daech justifie toute notre attention. Des groupes terroristes se sont également récemment implantés dans des zones contrôlées par le régime. Néanmoins, la lutte contre le terrorisme ne peut justifier des violations flagrantes des droits de l'homme ou du droit international humanitaire.

La détérioration de la situation sécuritaire dans le sud-ouest au cours des derniers mois est également préoccupante. Cela montre clairement que rétablir la prédation du régime et l'emprise de ses services de sécurité ne peut apporter la stabilité, ni à court terme ni à long terme. Dans ce contexte, il est urgent de mettre en œuvre les appels du Secrétaire général et de son Envoyé pour un cessez-le-feu national complet, conformément à la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité.

Il est essentiel que cet appel soit mis en œuvre pour permettre la réponse à la COVID-19 dans toute la Syrie. Nous appelons toutes les parties à s'engager véritablement pour atteindre cet objectif. À cet égard, nous rappelons que le régime syrien n'a pas répondu à cet appel. La propagation de la pandémie aggraverait encore la situation humanitaire désastreuse en Syrie, en particulier à Edleb et dans le nord-est, et doit être évitée. Nous y reviendrons cet après-midi.

L'ONU doit être au centre des efforts visant à obtenir un cessez-le-feu national. Cela est conforme à son mandat, tel que défini par la résolution 2254 (2015). C'est surtout la seule façon de garantir un cessez-le-feu durable et vérifiable qui ne soit pas une simple pause tactique, et de créer les conditions pour le renouvellement d'un processus politique crédible.

Deuxièmement, il est urgent de sortir de l'impasse politique actuelle et de relancer un processus de paix plus large. Nous avons pris note de l'accord conclu par les parties sur l'ordre du jour de la Commission constitutionnelle le mois dernier. Cependant, le régime continue de bloquer le travail de la Commission constitutionnelle en essayant de revenir sur cet accord et en refusant d'autoriser toute réunion par visioconférence de celle-ci. Au contraire, l'opposition a constamment fait preuve de flexibilité et d'ouverture. Cette situation dure depuis trop longtemps. Nous ne pouvons pas continuer à laisser le régime saper la crédibilité de l'ONU et du Conseil.

Dans ce contexte, nous demandons à Geir Pedersen de faire savoir au Conseil de sécurité quand il estime qu'il n'est plus en mesure de poursuivre ses efforts relatifs à la Commission constitutionnelle. C'est pourquoi il est essentiel de lancer en parallèle un processus politique plus large basé sur tous les éléments de la résolution 2254 (2015). L'Envoyé spécial a notre plein soutien à cet égard.

Il est urgent de faire avancer le dossier des détenus, en particulier dans le contexte de la propagation de la COVID-19. La France soutient pleinement l'appel du Secrétaire général et de son Envoyé spécial en faveur de la libération à grande échelle des détenus et des personnes enlevées, et de l'accès à tous les lieux de détention. Qu'il me soit permis de rappeler que plus d'une centaine de milliers de personnes ont été emprisonnées par le régime et ses services de sécurité. Nous demandons instamment au régime syrien de permettre la libération des plus vulnérables et des prisonniers politiques qui n'ont pas bénéficié de l'amnistie présidentielle. Le moment est venu de dépasser l'approche strictement égalitaire des précédents échanges de prisonniers et de renforcer le rôle de l'ONU.

À l'approche des élections, nous devons réaffirmer les critères et les conditions d'un scrutin transparent, libre et équitable, conformément à la résolution 2254 (2015). Les élections devraient se dérouler dans un pays sûr, sous la supervision de l'ONU et avec la participation de tous les Syriens, y compris ceux de la diaspora. En l'absence de ces conditions, toute élection en Syrie n'aurait à nouveau aucune légitimité. En outre, je voudrais réaffirmer que sans un processus politique crédible fermement engagé, la France et l'Union européenne ne financeront pas la reconstruction en Syrie.

Le temps passe, mais les crimes du régime syrien ne peuvent être oubliés et ne peuvent rester impunis. La Commission d'enquête mise en place par le Secrétaire général, ainsi que l'Équipe d'enquête et d'identification de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, ont clairement mis en évidence la responsabilité du régime syrien dans les attaques contre les infrastructures médicales ayant fait l'objet d'une « déconfliction » et l'utilisation d'armes chimiques. Comme le confirment les procès qui ont débuté en Allemagne contre des membres haut placés du régime Assad et les procédures en cours en France, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité ne resteront pas impunis. La France continuera à soutenir fermement tous les efforts visant à recueillir et à préserver les preuves pour lutter contre l'impunité, notamment par le biais du Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables.

Annexe IV

Déclaration de M. Christoph Heusgen, Représentant permanent de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

L'Allemagne souscrit pleinement à l'appel lancé par l'Envoyé spécial Geir Pedersen en faveur d'un cessez-le-feu national complet et immédiat dans toute la Syrie. Bien que la violence ait diminué dans le nord-ouest et que les dispositions prises dans le nord-est se soient largement maintenues, les conditions de sécurité dans l'ensemble du pays restent très fragiles, en particulier dans les zones dites réconciliées.

Hier, la ville syrienne d'Afrin a été frappée par une attaque terroriste dévastatrice qui aurait tué des dizaines de civils, dont de nombreux enfants. Nous condamnons fermement ce crime. Nos plus sincères condoléances vont aux familles et aux proches des victimes. Nous souhaitons un prompt rétablissement aux blessés.

Nous poursuivrons nos efforts pour trouver une solution pacifique au conflit syrien et mettre fin à la guerre, aux déplacements, aux persécutions auxquelles se livre l'État et à la terreur. *In fine*, nous avons besoin d'un cessez-le-feu national durable. Cet impératif est devenu encore plus urgent à la lumière de la crise provoquée par la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19). Nous examinerons la situation humanitaire et l'incidence de la pandémie en Syrie cet après-midi. Mais il est un point qui doit être souligné dès à présent : une réponse humanitaire efficace à la COVID-19 n'est possible qu'une fois en place un cessez-le-feu national.

Il en va de même du processus politique mené sous la conduite de l'Envoyé spécial des Nations Unies. Nous soulignons le rôle central que doit jouer l'ONU pour parvenir à un cessez-le-feu national véritable et durable, comme demandé dans la résolution 2254 (2015), sachant qu'un cessez-le-feu national est un élément central de la résolution et une condition préalable importante pour le succès des négociations de Genève. Seul un processus politique mené sous les auspices de l'ONU, conformément à la résolution 2254 (2015) et au Communiqué de Genève de 2012 (S/2012/522, annexe) permettra d'instaurer une paix, une stabilité et une sécurité durables en Syrie.

Nous appelons donc à un retour rapide au processus politique et réaffirmons notre plein appui aux efforts déployés par l'Envoyé spécial Geir Pedersen à cet égard, y compris en adaptant les méthodes de travail aux restrictions actuelles liées au coronavirus, afin que des progrès puissent être réalisés. En dernière analyse, le régime syrien doit cesser une fois pour toutes de faire obstruction à la Commission constitutionnelle et commencer à participer réellement à ses travaux et au processus politique plus large. Nous demandons à la Russie d'user de son influence sur Damas à cet égard.

Nous appuyons également l'appel lancé par l'Envoyé spécial Pedersen en faveur d'une libération à grande échelle des détenus et des personnes enlevées pour des raisons humanitaires. Sachant que l'écrasante majorité des détenus est emprisonnée par le régime syrien et que les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et la torture dont il est responsable se poursuivent, il est important d'aller au-delà des échanges de prisonniers à raison d'un contre un et de libérer les détenus politiques à grande échelle, en commençant par les personnes âgées, les femmes, les enfants et les personnes souffrant de problèmes de santé. C'est pourquoi nous voudrions nous faire l'écho de l'appel lancé par la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Mme Michelle Bachelet, en faveur de la libération des détenus particulièrement vulnérables afin d'éviter une propagation catastrophique de la COVID-19. Nous avons pris note de l'annonce faite par le régime en ce sens, mais pour l'heure, rien ne laisse à croire qu'il ait pris des mesures concrètes à cet effet.

Nous engageons également le régime syrien à permettre l'accès immédiat, inconditionnel et sans entrave des organisations humanitaires concernées à toutes les prisons et tous les centres de détention sous son contrôle. En outre, nous demandons au régime de garantir la fourniture de soins médicaux adéquats et de mesures de protection pour toutes les personnes en détention, afin d'éviter que la COVID-19 n'entraîne encore plus de souffrances et de pertes en vies humaines dans les prisons syriennes.

Nous continuerons à soutenir tous les efforts, en particulier ceux du Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables ainsi que de la Commission d'enquête, afin de garantir que les crimes et les atrocités commis pendant le conflit syrien ne restent pas impunis, que les auteurs rendent des comptes et que les victimes obtiennent justice. Dans ce contexte, nous saluons également les derniers rapports de l'Équipe d'enquête et d'identification de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de la Commission d'enquête. Il faut donner suite aux conclusions de ces deux rapports : l'impunité des responsables de ces graves violations du droit international n'est pas une option.

Nous restons convaincus que la réconciliation nationale et une paix durable en Syrie seront impossibles sans justice ni responsabilité.

Le procès, devant le tribunal régional supérieur de Coblence, de deux anciens responsables du service de sécurité du régime syrien accusés de crimes contre l'humanité franchit une étape importante sur la voie de la justice et de l'établissement des responsabilités. Pour la première fois, les enlèvements, actes de torture et atteintes aux droits commis dans les prisons syriennes sont poursuivis devant un tribunal en Allemagne. Le message ainsi transmis est clair : ceux qui commettent des crimes contre l'humanité ne peuvent se sentir en sécurité nulle part.

À ce jour, il n'a malheureusement pas été possible de renvoyer la situation en Syrie devant la Cour pénale internationale, en raison du veto russe au Conseil de sécurité. C'est pourquoi ceux qui ont commis, et continuent de commettre, des crimes internationaux ne peuvent être poursuivis par la Cour, et conservent les rênes du pouvoir à Damas. Mais, comme le montre clairement le procès de Coblence, cela ne veut pas dire qu'ils peuvent se sentir à l'abri, et ils finiront par devoir rendre des comptes.

Nous encourageons d'autres États à engager, au titre de la compétence universelle, des procédures pénales similaires contre les personnes soupçonnées des crimes les plus graves. Nous appelons en particulier la Russie à contribuer à la lutte contre l'impunité et à veiller à ce que les responsables d'actes de torture et de meurtres commis dans les prisons et centres de détention du régime syrien aient à répondre de leurs actes.

Selon certaines informations, le ressortissant syrien Hammadi Taha al-But aurait été torturé et assassiné par des mercenaires du groupe Wagner après avoir été capturé en juin 2017 près du champ gazier d'al-Shaer, dans le centre de la Syrie. L'un des auteurs a été identifié comme étant Stanislav Dychko, et des preuves auraient été transmises aux enquêteurs russes. Nous souhaitons nous enquérir de l'avancement des enquêtes criminelles menées par les autorités russes sur ces allégations de crimes de guerre commis par le groupe Wagner en Syrie.

La position de l'Allemagne et de l'Union européenne concernant la reconstruction reste très claire. Nous ne contribuerons à la reconstruction de la Syrie que lorsqu'une transition politique globale, véritable et inclusive sera fermement engagée. Tant que le régime syrien ne changera pas son comportement brutal et ne

mettra pas fin à ses violations graves du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, les sanctions ne seront pas levées. Il est important de souligner que les sanctions visent le régime syrien et n'ont pas d'incidence sur l'acheminement de l'aide humanitaire aux personnes qui en ont besoin, car elles sont assorties de dispositions spécifiques permettant la fourniture d'une aide humanitaire, y compris des médicaments et du matériel médical nécessaires pour lutter contre la COVID-19 en Syrie. Nous nous sommes penchés avec attention sur les allégations selon lesquelles les sanctions de l'Union européenne empêchaient la livraison de fournitures permettant de traiter la COVID-19 en Syrie, et avons conclu qu'elles n'étaient pas fondées.

Annexe V

Déclaration de M. Dian Triansyah Djani, Représentant permanent de la République d'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je salue la présence de l'Ambassadeur Bashar Ja'afari, et lui souhaite « Ramadan Kareem». Je tiens également à remercier l'Envoyé spécial Geir Pedersen, que je suis heureux de voir en forme. Nous nous félicitons du retour d'un calme relatif après les sommets de violence observés les années précédentes. C'est là une évolution positive, bien que la situation reste fragile. Le mois sacré de ramadan a commencé, et nous espérons que ce calme prévaudra.

Puisque nous tiendrons une autre visioconférence sur la Syrie dans le courant de l'après-midi, je vais limiter ma déclaration au volet politique, même si les questions politiques et humanitaires sont, de fait, étroitement liées. Comme nous le savons tous, la voie qui mène à un règlement politique durable du conflit syrien a vu surgir un obstacle supplémentaire. La menace que fait peser la maladie à coronavirus (COVID-19) est susceptible de détourner l'attention des efforts visant à entamer le processus politique, voire de les perturber, en particulier le processus en cours lié à la Commission constitutionnelle.

Toutefois, ma délégation estime que, si les parties principales s'engagent à collaborer de manière constructive pour faire avancer le processus de paix, nous serons à même de surmonter ces obstacles. Il est évident que ce n'est pas facile et que la route est encore longue. Dans ce contexte, je voudrais souligner les points suivants.

Premièrement, nous appuyons pleinement l'appel lancé par l'Envoyé spécial Pedersen en faveur d'un cessez-le-feu national complet et immédiat dans toute la Syrie. Nous sommes heureux d'apprendre que le cessez-le-feu tient dans le nord-ouest ; nous félicitons la Russie et la Turquie de leurs efforts vigoureux et apprécions les patrouilles conjointes menées pour assurer le calme. Cependant, la situation reste fragile, et des bombardements occasionnels sont signalés.

En outre, nous ne devons pas perdre de vue les autres régions qui présentent un risque de violence. Ma délégation s'inquiète particulièrement des tensions actuelles dans le sud de la Syrie, où d'autres incidents de sécurité ont été signalés. Dans ce paysage très complexe, nous ne pouvons pas nous permettre d'être confrontés à des hostilités accrues dans le pays.

Deuxièmement, toutes les parties concernées doivent rester fermement attachées à un processus politique sans exclusive, dirigé et contrôlé par les Syriens, et facilité par l'ONU. L'Indonésie réaffirme son attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne, fondement indispensable pour faire avancer le processus politique dans le respect de la résolution 2254 (2015).

Troisièmement, il est impératif de renforcer la coopération diplomatique. Ma délégation soutient l'appel lancé par le Secrétaire général dans son dernier rapport (S/2020/327) en faveur d'une coopération tous azimuts et d'une bonne dose de courage, qui permettront à la communauté diplomatique de se recentrer sur le processus politique et de mettre fin à ce conflit.

De même, nous appuyons avec force l'action de l'Envoyé spécial Pedersen et de son équipe pour inciter toutes les parties clefs à réunir de nouveau la Commission constitutionnelle à Genève. À l'évidence, cela n'a pas été possible du fait de la pandémie. Mais les préparatifs doivent se poursuivre. Nous tenons à souligner de nouveau qu'il faut être prêt à faire des compromis et faire montre de souplesse à cet égard.

Je suis heureux d'entendre que l'Envoyé spécial Pedersen poursuit ses échanges avec ses interlocuteurs et toutes les parties concernées, malgré les difficultés liées à la COVID-19. Le volet politique doit être poursuivi, dans l'intérêt du peuple syrien. À mesure que se propage la pandémie, ses incidences imprévisibles risquent d'être catastrophiques. Le peuple syrien a donc besoin que toutes les parties déposent les armes dans le cadre d'un cessez-le-feu national, afin de lutter contre la COVID-19. Nous apprécions les efforts entrepris par le Gouvernement syrien pour combattre la COVID-19, mais la communauté internationale doit maintenir son appui, en fournissant les capacités sanitaires et fournitures médicales requises. Nous tenons à relayer l'appel lancé par Geir Pedersen à cet égard.

Certes, comme je l'ai dit tout à l'heure, la route qu'il nous reste à parcourir dans la quête d'un règlement politique est encore longue, mais nous sommes convaincus que chaque virage cache une occasion. Nous avons toute confiance dans l'Envoyé spécial et dans ses efforts pour entretenir une dynamique de paix.

Annexe VI

Déclaration de M. Abdou Abarry, Représentant permanent du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie M. Geir Pedersen de son exposé et de sa détermination.

Je voudrais, pour commencer, rappeler que le Niger continue d'appuyer pleinement les appels du Secrétaire général et de l'Envoyé spécial en faveur d'un cessez-le-feu national, complet et immédiat, en Syrie et au-delà, afin de permettre un effort intense contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Ma délégation prend note du rapport de la Commission d'enquête des Nations Unies. Il s'agit d'un rapport très important, car il attribue la responsabilité des attaques menées contre les hôpitaux inscrits sur la liste de déconfliction de l'ONU et contre d'autres installations civiles dans le nord-ouest de la Syrie. Le Niger condamne ces attaques et appelle la communauté internationale à prendre les mesures qui s'imposent pour que toute personne impliquée ait à en répondre.

En ce qui concerne la situation humanitaire en Syrie, je suis sûr que Mark Lowcock nous donnera de plus amples détails cet après-midi. Toutefois, comme nous le savons, la sécurité alimentaire et l'aide humanitaire sont indispensables en cette période difficile. Ma délégation invite donc toutes les parties à travailler de concert pour veiller à ce que l'aide parvienne à tous les Syriens dans le besoin.

Il est également intéressant de noter que depuis que la Russie et la Turquie ont conclu un accord de cessez-le-feu le 6 mars, les hostilités ont diminué en Syrie. Ma délégation félicite les garants du processus d'Astana, la Russie et la Turquie, pour leurs efforts diplomatiques et les encourage à les poursuivre dans l'intérêt des millions de Syriens. Le Niger appelle les membres du Conseil et l'Envoyé spécial Pedersen à poursuivre sur cette lancée pour réaliser des progrès sur le front politique, conformément à la résolution 2254 (2015) .

Ma délégation se réjouit d'apprendre qu'un accord a été conclu en ce qui concerne l'ordre du jour, et nous appelons les parties concernées à poursuivre leurs efforts et à continuer de participer aux travaux de la Commission constitutionnelle. Toutefois, la procédure concernant les réunions ne devrait pas être le seul point à l'ordre du jour. La Commission constitutionnelle doit également entamer des discussions sur d'autres questions pour promouvoir la mise en œuvre de la résolution 2254 (2015) et ouvrir la voie à des élections libres et transparentes en Syrie.

Dans le même ordre d'idées, ma délégation appuie l'appel lancé par l'Envoyé spécial en vue d'une libération massive, pour des raisons humanitaires, de toutes les personnes détenues arbitrairement et nous demandons à toutes les parties de garantir à tous les détenus l'accès à des soins médicaux.

Étant donné que les sanctions unilatérales en vigueur ont des incidences négatives sur l'économie syrienne et que la propagation de la COVID-19 ne fera qu'empirer les choses, ma délégation appuie l'appel du Secrétaire général à la levée des sanctions susceptibles de compromettre la capacité de la Syrie à faire face à la pandémie.

Pour terminer, ma délégation appelle les membres du Conseil et la communauté internationale à faire preuve d'unité et de compassion en aidant les Syriens à traverser cette période extrêmement difficile.

Annexe VII

Déclaration de M. Vassily Nebenzia, Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous remercions l'Envoyé spécial Geir Pedersen de son exposé.

Il ne fait aucun doute que la pandémie a changé notre approche de règlement des conflits, y compris le processus de règlement politique en Syrie. Toutefois, l'Envoyé spécial poursuit ses efforts. Nous nous félicitons de l'accord des parties syriennes sur l'ordre du jour du troisième cycle de négociations dans le cadre de la Commission constitutionnelle. Personne ne peut prédire quand cette réunion aura lieu. Le plus tôt sera le mieux, mais seule l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) le sait. Nous continuerons à apporter notre appui à l'Envoyé spécial, à maintenir le contact avec les parties syriennes et à faciliter le dialogue entre Damas et les territoires du nord-est du pays.

La nouvelle de la mort du processus d'Astana, que certains de nos collègues se sont empressés d'annoncer dans la salle du Conseil de sécurité le mois dernier, s'est avérée fausse. Une téléconférence des Ministres des affaires étrangères de la Russie, de la Turquie et de l'Iran a eu lieu le 22 avril. Les Ministres ont souligné le rôle de premier plan que joue le processus d'Astana dans la promotion du règlement syrien, y compris la stabilisation de la situation, le retour des réfugiés et le règlement des problèmes humanitaires auxquels la population civile est confrontée, ainsi que le dialogue inter-syrien au sein de la Commission constitutionnelle. Les Ministres sont convenus de poursuivre des contacts intensifs, notamment en vue de préparer le prochain sommet du processus d'Astana.

Le cessez-le-feu à Edleb, découlant de la mise en œuvre du protocole russo-turc du 5 mars, est respecté dans l'ensemble. Cela a conduit à une désescalade notable de la situation, même si des groupes armés illégaux et des terroristes de Hay'at Tahrir el-Sham continuent de commettre des violations. Des centaines de civils ont été tués en février et en mars. Hier, nous avons tous entendu parler d'un attentat suicide à Afrin, qui a fait plus de 40 morts. Dans le nord-est, rien qu'entre le 20 et le 31 mars, 82 personnes ont été tuées et 100 ont été blessées. Les groupes radicaux continuent d'entraver le travail des militaires russes et turcs à Edleb, en organisant des actes de provocation et en mettant en place des barricades. Il faut poursuivre les efforts pour séparer l'opposition modérée des terroristes. La pandémie ne doit pas être utilisée comme prétexte pour blanchir les terroristes.

La situation est on ne peut plus claire. La situation est difficile dans les territoires syriens qui ne sont pas sous le contrôle du Gouvernement syrien. Comme par le passé, nous n'avons pas une image claire de ce qui se passe dans les zones sous occupation illégale. Nous entendons de nombreux appels lancés au Gouvernement syrien – ce qu'il devrait faire et ce qu'il ne devrait pas faire. Cependant, nous n'entendons pratiquement rien sur ce qui se passe dans les territoires occupés ou hors du contrôle de Damas. Nous voudrions rappeler que la responsabilité de ce qui s'y passe incombe aux forces d'occupation. Nous entendons parler d'émeutes dans les prisons du nord-est et de prisonniers qui s'évadent vers les pays voisins. Nous entendons parler d'une aide qui a été envoyée par la coalition au nord-est, prétendument pour lutter contre la maladie à coronavirus (COVID-19). Cette aide comprenait des bâtons, des boucliers et du matériel anti-émeutes.

Nous aimerions également savoir ce qui se passe dans les camps de Roukban et de Hol et quelles sont les mesures qui ont été prises dans ces camps pour prévenir la propagation de la COVID-19.

Pour notre part, nous voudrions partager cette histoire avec le Conseil. Il y a deux semaines, un groupe de 34 membres du Jaysh Maghawir Al-Thawra a réussi à quitter Roukban et à se rendre aux forces gouvernementales. Ils sont sortis en combattant parce qu’il n’y a pas moyen de sortir de Roukban. Ces personnes ont raconté aux journalistes occidentaux ce qui se passait dans le camp, notamment qu’elles avaient été formées pour mener des activités subversives et que l’aide humanitaire qui arrive au camp de Roukban est revendue. Je recommande aux membres de lire eux-mêmes ces interviews, pour élargir leurs horizons.

Tout cela montre que sans le retour de l’ensemble du territoire de la Syrie sous le contrôle du gouvernement légitime, les problèmes actuels ne peuvent pas être résolus. Cela s’applique également à la lutte contre la pandémie. Nous voudrions également rappeler que les appels lancés à Damas pour intensifier les efforts de lutte contre la pandémie sont sans objet, car 30 % du territoire national est sous le contrôle effectif soit de troupes étrangères, soit de l’opposition, soit de terroristes. La responsabilité doit incomber à ceux qui contrôlent ces territoires.

Nous réaffirmons que les sanctions unilatérales non seulement paralysent l’économie syrienne, faisant souffrir en premier lieu les citoyens ordinaires, mais bloquent également l’approvisionnement du pays en médicaments et en matériel, compliquant ainsi la lutte contre la pandémie. Les Syriens vivent dans toute la Syrie, et pas seulement à Edleb ou dans le nord-est. Nous appelons donc nos collègues à ne pas exploiter la situation actuelle, mais à aider réellement tous les Syriens.

Sur une note positive, nous saluons les mesures prises par plusieurs États arabes pour tendre la main au Gouvernement syrien afin d’aider la Syrie à surmonter la crise économique et humanitaire et à lutter contre la maladie à coronavirus. La Syrie fait partie intégrante du paysage régional et doit réintégrer la famille arabe. Cela contribuera à un règlement politique en Syrie et à l’amélioration de la situation générale au Moyen-Orient.

En réponse à la déclaration du représentant du Royaume-Uni, je tiens à dire ce qui suit.

Je serai bref. Je ne vais pas m’engager dans un dialogue avec Christoph, qui, si je comprends bien, s’est lui-même désigné membre de la Commission d’enquête. Je dois honnêtement dire que sa demande ne me dit rien. Si quelque chose change, je le lui ferai savoir. Je recommande de se concentrer sur les Syriens qui ont été torturés, décapités et tués par les terroristes pendant les neuf années de conflit. Je pense qu’il y a largement matière à enquête sur ce point.

Je souhaitais néanmoins aborder une autre question. J’admire le pouvoir de déduction de notre collègue britannique, qui a si élégamment présenté son analyse approfondie de la Commission d’enquête. Les membres savent que nous ne reconnaissons pas la Commission d’enquête créée par le Secrétaire général dans un excès de pouvoir. Il convient toutefois de noter que même en utilisant une loupe, la commission n’a pas été en mesure de confirmer un seul décès de civil qui aurait été causé, pour citer le rapport, par des bombardements des Forces aériennes arabes syriennes ou de leurs alliés. La commission a cependant découvert des victimes de bombardements terroristes. Selon le rapport, pas une seule installation médicale n’a été détruite ; seuls des dégâts mineurs ont été signalés. Nous savons que certains membres n’ont pas beaucoup apprécié cette conclusion. En fait, certains ont été extrêmement déçus. Cette conclusion illustre cependant une tendance claire, quoi que disent les membres pour le contredire. Nous le disons depuis longtemps et, étrangement, cela a été confirmé par une source inhabituelle, à savoir le rapport de la prétendue Commission d’enquête.

Annexe VIII

Déclaration de Mme Inga Rhonda King, Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier M. Pedersen de son exposé.

Saint-Vincent-et-les Grenadines fait écho à l'appel à un cessez-le-feu complet, immédiat et national en Syrie. L'accord du 5 mars sur la cessation des hostilités dans le nord-ouest du pays a constitué une avancée bienvenue, et nous nous félicitons qu'il tienne toujours. Nous reconnaissons cependant qu'il est fragile et qu'un cessez-le-feu national est plus important que jamais. En effet, une cessation totale des hostilités est essentielle à la création d'un environnement sûr et stable, qui contribuera à faire avancer le processus politique. C'est également le seul moyen de permettre réellement à la Syrie de lutter efficacement contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Nous nous réjouissons d'apprendre qu'à ce jour, le nombre de cas de COVID-19 dans la région est faible.

Le processus politique est complexe et nécessite de la part toutes les parties dévouement, respect mutuel et compromis. Saint-Vincent-et-les Grenadines renouvelle son appui aux efforts inlassables que déploie l'Envoyé spécial dans le contexte du processus politique dans son ensemble. Le maintien de la collaboration avec les parties ne peut que faire progresser ce processus. Nous apprécions particulièrement les dispositions prises en vue de consulter les organisations de femmes de la société civile pour garantir leur participation véritable. Chacun sait que la participation des femmes à la prévention et au règlement des conflits peut améliorer les résultats avant, pendant et après les conflits. La participation des femmes aboutira certainement à des résultats plus constructifs et équitables pour tous.

Nous attendons avec intérêt la convocation du troisième cycle de pourparlers de la Commission constitutionnelle. Il faut se féliciter que les parties se sont mises d'accord sur un ordre du jour, et nous exhortons tout le monde à continuer de coopérer dans l'intérêt du peuple syrien.

Les mesures de confiance sont nécessaires pour rétablir la confiance, promouvoir la participation active et contribuer à la viabilité du processus politique dans son ensemble, comme le souligne la résolution 2254 (2015). Dans cet esprit, nous réitérons que la question des personnes détenues arbitrairement et portées disparues doit être réglée. Il est essentiel que le Conseil appuie les efforts visant à réaliser les objectifs de cette résolution. Nous devons également veiller à ce que les mesures que nous prenons respectent la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie. La Syrie ne parviendra pas à la paix grâce à des interventions militaires. Seul un processus politique crédible, équilibré et inclusif répondant aux aspirations légitimes du peuple syrien mènera à une paix et une stabilité durables.

Annexe IX

Déclaration de M. Jerry Matthews Matjila, Représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier l'Envoyé spécial Geir Pedersen de son exposé détaillé sur la situation politique en Syrie.

L'Afrique du Sud juge encourageant que l'accord de cessez-le-feu du 5 mars entre la Turquie et la Russie continue de tenir, en dépit de bombardements sporadiques. À cet égard, nous appelons toutes les parties à œuvrer, en particulier durant cette période difficile, à l'instauration d'un cessez-le-feu national permanent qui permettra de créer un environnement propice à l'instauration d'un dialogue sans exclusive dirigé par les Syriens.

Pour que la Syrie parvienne à la paix, il importera de mettre fin à toute ingérence extérieure dans ce pays, et toutes les forces étrangères non autorisées devront se retirer. En outre, nous réitérons que tous les États ont le droit souverain de lutter contre la menace terroriste sur leur territoire. Néanmoins, toute mesure de lutte contre le terrorisme doit être conforme au droit international, notamment les obligations découlant du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire. L'objectif ultime doit être un règlement politique durable qui reflète la volonté du peuple syrien et aboutisse à l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables dans le pays, et qui permette de reconstruire son économie et de réparer les dommages causés par 10 années de guerre.

En ce qui concerne la situation de la Commission constitutionnelle, l'Afrique du Sud se félicite que les Coprésidents se soient mis d'accord sur l'ordre du jour de sa prochaine réunion, comme l'a signalé l'Envoyé spécial dans son dernier exposé au Conseil (voir S/PV.8727). Nous exhortons toutes les parties à continuer de collaborer de manière concrète et constructive avec la Commission constitutionnelle dans le cadre du processus politique général appuyé par l'Envoyé spécial. Comme nous l'avons appris durant le processus de rédaction de la Constitution de notre pays, la collaboration et les mesures de confiance sont des composantes essentielles d'un règlement durable et pacifique des crises en Syrie. La résolution 2254 (2015) reste le cadre en vigueur pour le processus politique en Syrie, et il est important qu'elle soit pleinement mise en œuvre. Le Conseil de sécurité doit continuer d'appuyer les travaux de la Commission constitutionnelle et le rôle de l'ONU et de l'Envoyé spécial dans le processus de médiation.

L'Afrique du Sud a pris note de la publication par le Secrétaire général d'un résumé du rapport de la Commission d'enquête sur la Syrie concernant les incidents dans le nord-ouest du pays. Nous saluons son intention de nommer un conseiller principal indépendant afin de déterminer la meilleure façon de donner suite aux recommandations formulées dans le rapport.

En raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et étant donné les trois décès liés à la COVID-19 qui ont été signalés, l'Afrique du Sud appuie pleinement l'appel conjoint des Envoyés du Secrétaire général au Moyen-Orient. Nous réitérons notre plein soutien à l'appel lancé par l'Envoyé spécial en faveur d'un cessez-le-feu national complet et immédiat sur tout le territoire de la Syrie afin que les fournitures, le matériel et le personnel nécessaires soient mobilisés pour lutter efficacement contre la pandémie. Les conditions dans certaines parties de la Syrie aggravent le risque que la COVID-19 se propage rapidement. Dans ces parties du pays, la fragilité su système sanitaire, la surpopulation des centres de détention et des camps de personnes déplacées, le manque d'accès aux infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement, les entraves à l'acheminement de

l'aide humanitaire et la poursuite du conflit sont autant de facteurs qui ralentissent les efforts visant à contrer la propagation du virus.

Alors que nous nous attaquons aux conséquences humanitaires de la pandémie, il est absolument indispensable d'assouplir les mesures économiques imposées à la Syrie. C'est nécessaire pour garantir la livraison des fournitures et équipements requis pour combattre la pandémie. Nous souscrivons également aux appels répétés de l'Envoyé spécial à la libération massive des prisonniers et des détenus, en particulier les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées. Étant donné les conditions difficiles qui règnent dans les centres de détention, cet appel est plus pertinent et plus nécessaire que jamais.

La situation en Syrie nécessite un appui de la communauté internationale à la fois sur le volet politique et sur le plan humanitaire. Ces deux processus sont liés et il faut encourager des progrès dans les deux domaines afin de créer les conditions voulues à un règlement durable et pacifique du conflit.

Annexe X

Déclaration de M. Kais Kabtani, Représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen de son exposé.

On ne saurait trop insister sur le caractère impératif d'une cessation immédiate, totale et durable des hostilités en Syrie, si l'on veut progresser sur la voie politique. Nous nous faisons à nouveau l'écho de l'appel du Secrétaire général et de l'Envoyé spécial Pedersen à faire taire les armes dans toute la Syrie. L'engagement des Nations Unies est primordial pour unir les efforts des membres du Conseil et soutenir les initiatives de cessez-le-feu dans les zones de conflit.

Nous restons préoccupés par la persistance des tensions, en particulier dans le nord de la Syrie, alors qu'il faudrait résolument se concentrer sur la lutte contre la propagation de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Nous appelons les parties à se montrer à la hauteur de ces circonstances critiques, à maintenir le calme et à faire preuve de retenue afin de créer les conditions du vrai combat qui consiste à sauver des vies.

La reprise des activités de Daech, en particulier dans le sud de la Syrie, est également très préoccupante. En fait, Daech n'a jamais disparu et s'est rapidement adapté après les pertes subies. Il est maintenant largement reconnu que Daech voit dans l'épidémie de COVID-19 une parfaite occasion d'intensifier ses attaques terroristes meurtrières.

La Tunisie souligne que des efforts collectifs et déterminés doivent être déployés pour éliminer l'État islamique d'Iraq et du Sham et les autres groupes terroristes désignés par le Conseil de sécurité de la Syrie et d'ailleurs. Ces efforts sont indispensables pour une solution politique à long terme du conflit syrien. Nous saluons le fait que l'accord du 5 mars sur Edleb fait expressément référence aux terroristes désignés par le Conseil de sécurité.

La Tunisie se félicite que la situation se soit débloquée en ce qui concerne le processus politique syrien et que des progrès aient été possibles après l'accord intervenu entre les parties syriennes au sujet de l'ordre du jour des discussions de la Commission constitutionnelle. Nous formons l'espoir que la troisième série de réunions de la Commission constitutionnelle aura lieu le plus rapidement possible. La Tunisie renouvelle son soutien à l'Envoyé spécial et à son équipe, qui ont réussi à faire avancer les travaux de la Commission constitutionnelle. Nous exhortons les parties syriennes à faire preuve de souplesse, à rechercher un terrain d'entente et à s'engager de manière constructive et sans condition préalable dans les négociations, tout en respectant le mandat et les principales règles de fonctionnement de la Commission.

Nous réaffirmons également qu'il importe que le processus politique s'accompagne de progrès en ce qui concerne la libération des détenus et des personnes enlevées. Compte tenu de la menace de propagation de la pandémie de COVID-19 parmi les détenus, leur libération est aujourd'hui plus qu'une mesure de confiance ; c'est une nécessité humanitaire.

En guise de conclusion, la Tunisie réaffirme qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit en Syrie. La seule voie viable est celle d'un règlement politique dirigé et contrôlé par les Syriens, sous le parrainage des Nations Unies, conformément à la résolution 2254 (2015) ; un règlement qui préserve la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'unité de la Syrie, et qui réponde aux aspirations légitimes des Syriens à un avenir libre et digne.

Annexe XI

Déclaration de M. James Roscoe, Représentant permanent adjoint par intérim du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour son exposé toujours d'une grande clarté.

Comme nous l'avons dit la dernière fois que nous avons débattu de cette question (voir S/2020/254), nous restons profondément préoccupés par l'impact potentiellement dévastateur que la maladie à coronavirus (COVID-19) pourrait avoir en Syrie, un pays déjà dévasté par un conflit qui dure depuis près de 10 ans. Nombre des déclarations faites aujourd'hui montrent clairement qu'il s'agit d'un sentiment partagé par l'ensemble du Conseil de sécurité. Comme mon collègue chinois vient de le dire, nous discuterons du défi humanitaire cet après-midi. Mais avec 43 cas confirmés et sans doute beaucoup d'autres, il est tout à fait indispensable que toutes les parties répondent à l'appel de l'Envoyé spécial en faveur d'un cessez-le-feu national.

Le but de l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial n'est pas seulement de venir en aide, de manière justifiée, aux personnes se trouvant dans des zones de conflit, c'est aussi de permettre que nous axions toute notre attention sur la lutte contre la COVID-19. Or, nous n'en viendrons à bout que lorsque nous l'aurons vaincue partout.

Nous sommes également consternés par la nouvelle de l'attentat à la bombe commis hier à Afrin, qui a tué au moins 40 civils, dont de nombreux enfants. De nouvelles familles se retrouvent ainsi en deuil, et nos pensées et nos prières les accompagnent aujourd'hui. Le fait qu'un acte aussi insensé ait lieu pendant le mois sacré du ramadan le rend d'autant plus choquant.

Empêcher que l'épidémie de COVID-19 ne se déclenche à grande échelle où que ce soit en Syrie doit être une tâche qui nous mobilise tous. Ce virus ignore les lignes de contrôle et les frontières géographiques, politiques ou culturelles. Il est donc primordial que toutes les parties respectent les cessez-le-feu en place dans le nord-ouest et le nord-est de la Syrie et s'acquittent de leurs responsabilités en ce qui concerne la facilitation de l'aide humanitaire.

La crise actuelle renforce la nécessité d'œuvrer de concert pour rapprocher les positions et trouver une issue à ce conflit. Le processus de recherche d'une solution politique en Syrie ne doit pas s'interrompre. Dans ce contexte, il avait été encourageant d'entendre, à la séance précédente, qu'un accord était intervenu sur l'ordre du jour du prochain cycle de discussions de la Commission constitutionnelle. Il est important de saisir cette chance avant que l'élan ne retombe à nouveau, et nous encourageons l'Envoyé spécial à envisager des moyens de faire en sorte que les pourparlers avancent et les réunions se poursuivent.

Comme nous, ainsi que d'autres membres du Conseil, l'avons déjà dit clairement, le processus politique prévu par la résolution 2254 (2015) ne s'arrête pas à la Commission constitutionnelle. En plus d'un cessez-le-feu national, le régime syrien devrait également mettre en place d'autres mesures de confiance importantes, notamment la libération des prisonniers détenus arbitrairement et la garantie d'un accès humanitaire à toutes les régions du pays. Compte tenu du risque de voir la COVID-19 se propager dans les prisons, nous demandons instamment au régime syrien de procéder également à la libération massive des prisonniers politiques et des personnes vulnérables, et de veiller à ce que les soins médicaux soient disponibles pour ceux qui restent en prison. La libération annoncée de 40 détenus dans la province de Deïr el-Zor est un petit pas dans la bonne direction.

Nous relevons également que la question des sanctions a été soulevée par un certain nombre de membres du Conseil en relation avec la COVID-19. Nous tenons à confirmer, ainsi que notre collègue estonien, je crois, l'a bien expliqué, que les articles et les fournitures médicales utilisés à des fins humanitaires ne sont pas soumis aux sanctions de l'Union européenne, que le Royaume-Uni continue d'appliquer, et que des exemptions supplémentaires sont possibles pour les activités humanitaires en Syrie.

Je voudrais également rappeler que le Royaume-Uni et ses partenaires européens sont parmi les principaux donateurs d'aide humanitaire en Syrie, y compris dans les zones contrôlées par le régime. La réalité c'est que les problèmes auxquels sont confrontés le secteur de la santé et l'économie en Syrie ne sont pas dus aux sanctions, mais aux accointances et à la corruption du régime syrien, et à la sauvagerie avec laquelle il mène la guerre. Si le régime syrien et ses alliés veulent la levée des sanctions, ils savent ce qu'ils doivent faire : coopérer avec l'Envoyé spécial Pedersen et s'engager sérieusement dans le processus politique conduit par l'ONU pour parvenir à une issue pacifique du conflit syrien.

Enfin, nous voulions également dire que, malgré la perspective imminente d'un virus qui pourrait infliger de nouvelles souffrances au peuple syrien, nous ne pouvons ignorer les conclusions des récents rapports publiés par la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne, la Commission d'enquête mise en place par le Secrétaire général et l'Équipe d'enquête et d'identification de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques.

Nous nous félicitons de la publication le 6 avril du rapport de synthèse de la Commission d'enquête établie par le Secrétaire général. Même si le rapport n'identifie pas explicitement la Russie comme l'alliée du régime qui est responsable de certaines des attaques contre les infrastructures civiles, il est clair de quel pays il s'agit lorsqu'un seul pays survole Edleb avec des avions militaires aux côtés du régime. Cette conclusion est corroborée par les résultats de la Commission d'enquête, qui a identifié la Russie comme responsable des attaques contre les infrastructures civiles.

Il s'agit là de violations flagrantes des règles internationales, que nous avons tous convenu de ne pas tolérer, et ceux qui ont commis des crimes doivent être tenus pour responsables. C'est notre responsabilité. Nous constatons avec un profond regret que les hôpitaux qui ont été bombardés par le régime et par la Russie sont les mêmes que ceux qui auraient pu être utilisés aujourd'hui pour lutter contre la COVID-19.

Le moment est venu d'agir. Nous devons nous demander comment nous pouvons maintenant œuvrer de concert pour soulager les souffrances du peuple syrien.

Annexe XII

Déclaration de Mme Cherith Norman-Chalet, Représentante permanente adjointe par intérim des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le représentant spécial Geir Pedersen pour son travail continu sur ce dossier important et pour son exposé d'aujourd'hui. Je suis heureuse de le voir aujourd'hui, et j'espère qu'il reste en sécurité et en bonne santé en ces temps difficiles.

Aujourd'hui, les États-Unis réaffirment leur soutien à l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial. Nous sommes tout à fait d'accord avec l'Envoyé spécial Pedersen pour dire qu'il devrait y avoir un cessez-le-feu national complet et immédiat en Syrie. Ce type de cessez-le-feu est nécessaire pour permettre un effort total visant à réprimer la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19) parmi certaines des personnes les plus vulnérables du monde. La propagation de la COVID-19, en particulier dans le nord-ouest et le nord-est de la Syrie, ne fait qu'accroître l'urgence d'instaurer un cessez-le-feu durable en vue d'assurer des réponses efficaces.

Si nous notons que les « garants d'Astana» ont tenu une téléconférence la semaine dernière pour discuter du processus de paix en Syrie, nous sommes fermement convaincus que c'est l'ONU qui doit être au centre de tout effort visant à établir un cessez-le-feu national complet, durable et vérifiable. L'Envoyé spécial Pedersen est habilité à surveiller les lignes de contact existantes pour s'assurer que les accords de cessez-le-feu sont respectés. Il incombe à l'Organisation de faire progresser la stabilité en Syrie dans le but de parvenir à une solution politique, conformément à la résolution 2254 (2015). Le Conseil doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour aider l'ONU dans cette entreprise.

Dans son rapport publié le 6 avril, la Commission d'enquête a estimé qu'il était « très probable» que le régime d'Assad et ses alliés aient lancé des attaques qui ont détruit des installations médicales – une action tout à fait inexcusable. Nous prenons également note et nous nous félicitons de l'intention déclarée du Secrétaire général de nommer un conseiller indépendant de haut niveau chargé de donner suite aux recommandations de la commission. Le Conseil doit demander des comptes à ceux qui menacent la paix et la stabilité de la Syrie. À cette fin, il est essentiel que les preuves de la Commission d'enquête soient partagées avec la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne et le Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables. Si nous accordons une quelconque valeur à la justice, chaque membre du Conseil devrait soutenir la quête de justice du Secrétaire général.

En conclusion, les États-Unis réitèrent leur appel au régime d'Assad pour qu'il protège le sort de milliers de civils détenus arbitrairement dans des centres de détention, où la surpopulation et les conditions inhumaines sont les principaux facteurs de la propagation rapide de la COVID-19 – un résultat que nous pouvons et devons nous efforcer d'éviter. Nous demandons la libération immédiate de tous les civils détenus arbitrairement, y compris les femmes, les enfants et les personnes âgées. En outre, le régime d'Assad doit immédiatement accorder à des entités impartiales et indépendantes, y compris des organisations médicales et sanitaires, l'accès aux centres de détention du régime. C'est aujourd'hui plus nécessaire que jamais alors que nous nous efforçons de lutter contre la propagation de la COVID-19.

En ces temps incertains, le peuple syrien peut être assuré que l'engagement de l'Administration Trump envers lui n'a jamais été aussi fort. Dans les jours à venir, nous demandons instamment à chaque membre du Conseil de prendre les mesures qui aideront le peuple syrien à progresser vers plus de sécurité, de prospérité et de dignité. C'est l'avenir qu'il demande et c'est l'avenir que nous avons tous la responsabilité de l'aider à réaliser.

Annexe XIII

Déclaration de M. Dang Dinh Quy, Représentant permanent de la République socialiste du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie M. Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, de son exposé.

Ma délégation note avec encouragement les récents faits nouveaux survenus en Syrie sur les plans politique et de la sécurité, notamment l'accord entre les Coprésidents de la Commission constitutionnelle sur l'ordre du jour de la prochaine session, ainsi que la situation relativement calme sur le terrain ces dernières semaines. Il est capital que les parties concernées puissent le traduire en de nouveaux progrès encourageants qui aboutiraient ensuite à une issue pacifique à une décennie de troubles en Syrie.

Cependant, nous restons préoccupés par la fragilité de la situation en Syrie, en général, et dans le nord-ouest du pays, en particulier. Le cessez-le-feu en place à Edleb depuis le 6 mars est une bonne occasion d'intensifier les efforts en vue d'une solution pacifique, et il ne faut pas la laisser passer. Nous voudrions également exprimer notre profonde inquiétude face à la situation humanitaire désastreuse qui continue de régner en Syrie, aggravée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), en particulier dans le nord-ouest, après des mois d'hostilités intenses. Dans le contexte actuel, ma délégation voudrait souligner les points suivants.

Premièrement, nous demandons instamment à toutes les parties en Syrie de tenir compte de l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial et de le traduire en un cessez-le-feu national permanent, créant ainsi un environnement propice au dialogue et aux négociations. Nous exhortons également toutes les parties en Syrie à s'abstenir de toute action qui pourrait piéger le peuple syrien dans le cercle vicieux actuel du conflit et de l'instabilité, et à continuer à renforcer la confiance entre elles en vue de promouvoir la paix et la réconciliation.

La pandémie de COVID-19 est l'ennemi commun. Elle ne vise pas seulement les personnes, en particulier les plus vulnérables, mais entrave également les efforts de paix et sape les acquis consolidés. Le rôle de la communauté internationale en appui au peuple syrien à cet égard est donc essentiel à la fois pour des raisons humanitaires et pour créer les conditions générales propices à des progrès. Par ailleurs, nous demandons à tous les membres de la Commission constitutionnelle de continuer à faire tous les efforts possibles – par tous les moyens – pour coopérer de bonne foi pendant cette période difficile.

Deuxièmement, nous appuyons pleinement la poursuite de toute action diplomatique et politique viable qui pourrait faire naître l'espoir d'un règlement pacifique du conflit. Nous voudrions également saisir l'occasion qui nous est donnée pour remercier l'Envoyé spécial des efforts inlassables qu'il a déployés pour relancer les travaux de la Commission constitutionnelle après des mois de report. Nous réaffirmons une fois de plus notre plein soutien au rôle de facilitation joué par l'ONU. À cet égard, nous nous félicitons des propositions que l'Envoyé spécial a évoquées dans son exposé et invitons instamment toutes les parties en Syrie à les examiner sérieusement.

Enfin et surtout, notre conviction inébranlable est que la seule et unique voie viable vers la paix et la sécurité pour le peuple syrien passe par une solution politique globale, dirigée et prise en main par les Syriens, conformément au droit international, à la Charte des Nations Unies et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2254 (2015).

Annexe XIV

Déclaration de M. Bashar Ja’afari, Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l’Organisation des Nations Unies

Je remercie mon collègue, le Représentant permanent de la République dominicaine, qui préside les travaux du Conseil de sécurité ce mois-ci.

Toutes les résolutions du Conseil de sécurité relatives à la situation dans mon pays, la Syrie, soulignent une conclusion inéluctable, à savoir la nécessité d’un engagement total de tous les États Membres de l’ONU, tant au sein du Conseil de sécurité qu’en dehors, à respecter la souveraineté, l’indépendance, l’unité et l’intégrité territoriale de la République arabe syrienne. Or, huit ans après l’adoption de sa première résolution sur la question (résolution 2042 (2012)), le Conseil de sécurité n’est toujours pas en mesure de faire respecter ce principe fondamental par certains États Membres, alors qu’aucune solution réaliste ou durable à la crise ne peut être envisagée s’il n’est pas pleinement appliqué.

Neuf années se sont écoulées depuis le début de la prétendue crise syrienne, qui est en fait une guerre barbare et terroriste menée par les gouvernements d’États bien connus, adeptes de jeux d’hégémonie qui s’emploient à légaliser l’ingérence dans les affaires de mon pays et d’autres pays de notre région, ainsi que le massacre de leur peuple et le pillage de leurs ressources sous des prétextes fallacieux et fabriqués de toutes pièces. Au cours de ces neuf années, un large éventail d’armes a été déployé contre mon pays : guerre de l’information et guerres médiatiques à grande échelle, investissement dans le terrorisme, parrainage d’organisations criminelles takfiristes, interventions militaires directes, bombardements, agression et occupation par les États-Unis, la France, le Royaume-Uni, la Turquie et Israël – y compris la récente agression israélienne il y a deux jours, qui a tué trois civils et blessé quatre autres – ou encore terrorisme économique et châtiment collectif du peuple syrien par l’imposition de mesures coercitives unilatérales. Ce sont là autant d’agissements qui violent de manière flagrante le droit international et les dispositions de la Charte des Nations Unies, piétinent le mandat et les résolutions du Conseil de sécurité et portent atteinte à sa capacité d’assumer ses responsabilités en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Nous réaffirmons que nous n’hésiterons pas à défendre la souveraineté, l’unité et l’intégrité territoriale de la Syrie, quels que soient l’intensité des pressions exercées sur nous ou le niveau de surenchère dans les complots ourdis contre nous. Qui plus est, nous ne renoncerons pas à la libération de nos territoires occupés, qu’ils soient occupés par les États-Unis, la Turquie, Israël ou par des organisations terroristes qui leur sont affiliées. Nous soulignons également que toute présence militaire étrangère sur le territoire de la République arabe syrienne sans le consentement exprès du Gouvernement syrien constitue un acte d’agression et d’occupation et sera traitée comme tel, conformément aux droits que nous confère le droit international.

Le régime turc a non seulement violé ses engagements au titre des accords d’Astana, de Sotchi et de Moscou et soutenu les groupes terroristes armés affiliés aux nombreuses organisations qu’il a fait venir dans la province d’Edleb, il a également renforcé sans vergogne sa présence militaire illégitime sur le territoire de mon pays en autorisant des convois chargés d’armes et de nombreux autres types d’équipements lourds à franchir quotidiennement la frontière en vue d’appuyer les groupes terroristes armés. Mais ce n’est pas tout : le Ministre turc de la défense s’est récemment infiltré dans la province syrienne d’Edleb pour y tenir des réunions avec les dirigeants de certaines organisations terroristes qui y opèrent, afin de poursuivre l’investissement de la Turquie dans le terrorisme et en préparation des prochains cycles d’affrontement armé. Les représentants des pays participant à

la séance d'aujourd'hui doivent maintenant se rendre compte que de nombreuses unités d'infanterie turques ont pénétré dans les territoires syriens occupés et que des systèmes de défense aérienne turcs sont même en train d'y être déployés.

La Turquie a doté ses forces militaires à Edleb de missiles antiaériens Hawk qui ont été envoyés des États-Unis d'Amérique en violation flagrante du droit international et de la Charte des Nations Unies. La présence de systèmes de défense aérienne turcs dans la province syrienne d'Edleb prouve le véritable objectif de la Turquie : pérenniser son occupation des territoires syriens, car il ne fait aucun doute que le seul but du déploiement de systèmes de défense aérienne dans les territoires syriens occupés est de détruire des cibles aériennes telles que des avions et des hélicoptères, ce qui signifie clairement que les missiles de ces systèmes ne seront pas utilisés contre les groupes terroristes radicaux qui sont de fait les alliés du régime turc. Ma délégation prévient que, si ces systèmes de défense aérienne turcs tombent entre les mains des organisations terroristes opérant à Edleb – Hay'at Tahrir el-Cham, Hourras el-Din et le Parti islamique du Turkestan en Syrie –, les conséquences seront graves et dangereuses.

Pendant des années, le régime turc a recruté des dizaines de milliers de terroristes d'Asie centrale et du Caucase, dont des Turkmènes, des Ouïgours et d'autres, et les a fait passer dans mon pays. Pourtant, de nombreux théoriciens du Conseil de sécurité et du Secrétariat ont, d'une manière ou d'une autre, été aveugles à ce fait, puisqu'aucun de leurs rapports ou exposés ne fait mention de cette activité terroriste. Le régime turc étend maintenant son parrainage du terrorisme en recrutant des terroristes syriens et étrangers pour combattre en Libye en leur faisant miroiter des salaires mensuels alléchants. Des milliers de ces recrues terroristes ont été transportées par des avions turcs vers la Libye sans rencontrer d'obstacles ni avoir à rendre de comptes.

Les médias du monde entier ont été inondés d'images des centaines de terroristes transportés par Erdoğan en Libye et tués sur place. Mes collègues européens du Conseil de sécurité connaissent l'ampleur de la menace que ce comportement de la Turquie fait peser sur la sécurité de l'Europe et du monde, mais leur alliance avec la Turquie dans le cadre de l'OTAN les a incités à imposer un silence de mort au Conseil de sécurité, limitant ainsi sa capacité de remplir son mandat. Dans ce contexte, et afin de préserver la crédibilité du Conseil ainsi que l'appui international à l'Accord de Moscou, les dirigeants turcs, tant politiques que militaires, doivent s'attacher à mettre en œuvre cet accord au lieu de se soustraire à leurs responsabilités en refusant de l'appliquer.

Les groupes terroristes ont profité de la période de calme qui a suivi l'adoption de l'Accord de Moscou ainsi que de l'inquiétude internationale suscitée par la lutte contre la pandémie de maladie à coronavirus pour réorganiser leurs forces, principalement avec le soutien des forces d'occupation américaines et turques. À la mi-avril, les dirigeants de Hay'at Tahrir el-Cham/Front el-Nosra ont annoncé qu'ils avaient réorganisé leurs forces et formé trois nouvelles brigades en prévision des affrontements à venir dans le nord-ouest de la Syrie. Cela confirme une nouvelle fois que le Conseil de sécurité se doit d'exiger de certains États qu'ils s'engagent à cesser d'appuyer le terrorisme et qu'ils fassent leur la priorité absolue qui est d'épauler les efforts de l'État syrien pour lutter contre le terrorisme et extirper cette tumeur de l'organisme syrien. Voilà ce qui doit être fait si nous voulons rétablir complètement la sécurité et la stabilité dans le pays et l'aider à réaliser ce à quoi qu'il aspire le plus : une solution dirigée et prise en main par les Syriens, sans aucune ingérence étrangère.